ÉLECTIONS LÉGISLATIVES - MARS 1993
2e circonscription de la Drôme

UNION DE L'OPPOSITION

Devenons fiers de la France

Thierry Cornillet

Maire de Montélimar
Vice Président du Conseil Général de la Drôme

ÉLECTIONS LÉGISLATIVES - MARS 1993

UNION DE L'OPPOSITION UDF . RPR

SUPPLEANT

Jean MOUTON

Maire de Pierrelatte
Président du Conseil Général de la Drôme



Le garant de la Majorité Départementale Drômoise

*Beaucoup de choses rapprochent Thierry **Cornillet** et Jean **Mouton**, un même amour pour la Drôme, une même passion pour la vie publique, un même engagement politique...et surtout une même volonté de changement, de redonner aux Français la fierté de leur pays. **C'est une équipe soudée**, ils puisent leur force dans leur complémentarité. Leurs expériences parallèles font la richesse de leur collaboration.*

UNE PROFONDE VOLONTÉ DE CHANGEMENT

Les Propositions de l'Union pour la France

L'emploi et le chômage

- Prendre des mesures pour restaurer la confiance et assurer une croissance saine et durable, seule condition pour créer des emplois.
- Mettre en place des mesures immédiates pour développer la création d'emplois.
- Mener une politique dynamique en faveur des PME/PMI.
- Prendre des mesures d'urgence pour le logement et les travaux publics.

Un enseignement plus efficace

Qui assure une plus grande égalité des chances :

- En donnant plus de liberté et d'autonomie aux établissements scolaires.
- En assurant l'autonomie et la décentralisation de l'enseignement supérieur.
- En développant la recherche.

La sécurité

Lutter contre l'insécurité, c'est le premier devoir de l'Etat :

- Une plus grande fermeté contre la délinquance et la criminalité.
- Le renforcement des moyens naturels et humains.
- Un Etat qui maîtrise l'immigration.
- Améliorer le fonctionnement de la justice.

L'Agriculture et le monde rural

Nous devons défendre beaucoup plus fermement au niveau européen et international les intérêts vitaux de notre agriculture.

L'environnement

Une préoccupation quotidienne.
Responsabiliser chacun et permettre une gestion efficace des problèmes suppose la mise en place d'un nouveau cadre juridique.
La protection de l'environnement ne doit pas être considérée comme une occupation marginale mais comme une activité à part entière, créatrice de nouveaux emplois.

Dimanche, par votre vote, vous exprimerez votre mécontentement de la gestion socialiste, et vous choisirez une nouvelle majorité à l'Assemblée Nationale pour être à nouveau fiers de la France.

Thierry Cornillet

VU LE CANDIDAT Imprimerie BAYLE - MONTÉLIMAR